

INFORMATION A LA PRESSE
27.10.2020

La Caisse nationale de santé présente son rapport annuel 2019

Le rapport annuel apporte un complément aux documents officiels que sont les budgets et les décomptes des assurances maladie-maternité et dépendance en accordant une attention particulière au fonctionnement et à l'organisation de l'institution.

Un accent particulier est mis sur les faits marquants 2019, en particulier ceux qui sont à l'origine des grands chantiers futurs, comme la mise en vigueur du règlement grand-ducal sur le Dossier des Soins Partagés (DSP) dont l'entrée en vigueur fin 2019 permettra d'accélérer le processus de digitalisation du secteur de la santé ; l'accord trouvé avec l'AMMD pour l'échange numérique de documents entre la CNS et les assurés et médecins ; l'avancement du projet de documentation hospitalière, dans le cadre duquel la CNS a collecté en 2019 le set de données de l'année 2018 correspondant à la première année complète de transmission ; le déménagement de l'un de nos départements dans un nouveau bâtiment en 2019, véritable projet pilote avec espaces collaboratifs et innovations techniques nécessaires pour le future déménagement de la CNS dans la Cité de la sécurité sociale fin 2022. La CNS a également fêté ses 10 ans en 2019.

On peut citer quelques chiffres-clés pour l'année 2019. Les assurés affiliés sont en augmentation de 2,5% par rapport à 2018 et représentent 879.932 personnes, dont 311.874 assurés ne résident pas au Luxembourg. En moyenne, 7.300 emails ont été envoyés chaque mois à l'adresse cns@secu.lu, contre 6.000 en 2018. 761.398 certificats d'incapacité de travail pour maladie et accident ont été saisis par rapport à 768.787 en 2018. Les 16 agences de la CNS ont émis 258.513 chèques en 2019, ce qui représente une augmentation de 2,8% par rapport à 2018. Environ 4.960.000 de factures ont été remboursées aux assurés, donc 1.622.000 factures ont pu être remboursées par lecture optique.

Le rapport annuel peut être consulté intégralement sur le site internet www.cns.lu > À propos de la CNS.

Luxembourg, le 27 octobre 2020

(Source : Département Communication, CNS)